

DELIBERATION DD2021_127

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 24 septembre 2021

LE 30 septembre 2021, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jacques AUZOU

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	53
Votants	69
Pouvoirs	16

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

PARTICIPATION FINANCIÈRE DU GRAND PÉRIGUEUX AUX ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (SUBVENTION/ADHÉSION)

PRESENTS :

M. AUDI, M. AUZOU, Mme CHABREYROU, M. CAPIERRE, M. DOBBELS, M. GEORGIADIS, Mme LABAILS, M. LACOSTE, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. MOTTIER, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, M. DUCENE, Mme ROUX, M. RATIER, Mme TOULAT, M. CHANTEGREIL, M. PERPEROT, M. SERRE, Mme DUPEYRAT, M. MARTY, M. BIDAUD, M. JAUBERTIE, M. CHANSARD, M. BELLOTEAU, M. GUILLEMOT, M. NARDOU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. MARC, M. BARROUX, M. BOURGEOIS, M. CADET, M. CAREME, M. DELCROS, Mme FAVARD, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, M. AMELIN, M. PALEM, Mme REYS, M. VADILLO

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

Mme BOUCAUD, M. BUFFIERE, M. CURNIL, M. REYNET, M. TALLET, M. MALLET, Mme TOURNIER, Mme LONGUEVILLE-PATEYAS, M. PIERRE NADAL, Mme ESCLAFFER, Mme SARLANDE, M. GASCHARD, Mme DUVERNEUIL, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD

POUVOIR(S) :

M. COLBAC donne pouvoir à Mme SALOMON
Mme GONTHIER donne pouvoir à Mme SALINIER
M. LARENAUDIE donne pouvoir à M. SUDREAU
M. LE MAO donne pouvoir à M. LAGUIONIE
M. GUILLEMET donne pouvoir à Mme ROUX
Mme LUMELLO donne pouvoir à M. PASSERIEUX
Mme ARNAUD donne pouvoir à Mme LABAILS
M. PARVAUD donne pouvoir à M. SUDREAU
M. FALLOUS donne pouvoir à M. PALEM
Mme COURAULT donne pouvoir à M. MARSAC
Mme DOAT donne pouvoir à M. MARSAC
Mme FRANCESINI donne pouvoir à Mme REYS
Mme LANDON donne pouvoir à M. PALEM
M. LAVITOLA donne pouvoir à M. DELCROS
Mme MARCHAND donne pouvoir à Mme LABAILS
M. CHAPOUL donne pouvoir à M. JAUBERTIE

PARTICIPATION FINANCIÈRE DU GRAND PÉRIGUEUX AUX ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (SUBVENTION/ADHÉSION)

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant que le développement économique est une des compétences obligatoires du Grand Périgueux.

Qu'afin de parvenir à créer plus d'activités et plus d'emplois, la Communauté d'agglomération Le Grand Périgueux agit en complémentarité avec différentes structures dont l'action est favorable au développement économique de l'agglomération.

Qu'une présentation est ici faite de ces différentes structures, de leur action et du soutien financier que la Communauté d'agglomération Le Grand Périgueux propose de leur accorder pour l'exercice 2021 sous la forme de cotisation, adhésion ou subvention.

1. ADI, l'Agence de Développement et d'Innovation de la Nouvelle Aquitaine

Depuis 2001, le Grand Périgueux est adhérent à l'agence de développement et d'innovation de la Région Nouvelle Aquitaine. Cette agence est un outil essentiel de la politique économique de la Région. Elle est structurée autour de :

- l'accompagnement des projets de transformation des entreprises (pré-diagnostic, mise en relation experts, conseil et assistance aux dossiers d'appels à Projet ou d'appel à Manifestation d'Intérêt, assistance au montage et structuration de projets, ingénierie de financement, diagnostic innovation, ...)
- l'attractivité et la prospection d'entreprises extérieures à la Région, l'organisation de salons professionnels et de rencontres d'affaires
- l'animation de réseaux régionaux : clusters, pôles de compétitivité...
- L'appui à la recherche de compétences et de contacts qualifiés pour répondre aux besoins des entreprises du territoire (le Grand Périgueux relaie la demande auprès du réseau aquitain).
- Appui aux territoires : encourager la coopération et la mutualisation
- Gestion d'un dispositif de financement la Prestation Tremplin Innovation : pour la 1ère démarche d'innovation des entreprises (2 entreprises bénéficiaires sur le Grand Périgueux)

Du fait de la forte implication entre la Région et le Grand Périgueux dans le domaine économique, il est proposé de poursuivre l'adhésion à l'Agence de Développement et d'Innovation (ADI) et de verser une cotisation de 0.10 € par habitant, *soit un montant arrondi à 10 000 €.*

2. Le club d'entreprises de Péri-Ouest et le club d'entreprises Interfaces

Dans le territoire du Grand Périgueux, deux clubs d'entreprises ont mis en place un système de gardiennage, fonctionnant toutes les nuits, afin de sécuriser les locaux et les biens des entreprises présentes. Il s'agit du Club Interfaces, à Boulazac Isle Manoire et de Péri-Ouest, à Marsac et Chancelade.

L'équilibre financier de ce service de gardiennage est toujours fragile. fonction des entreprises présentes mais à l'occasion des changements des renouvellements d'adhésion ne se font pas et la participation des collectivités est indispensable.

Par une délibération du 17 décembre 2015, il a été proposé que le Grand Périgueux participe à hauteur de 22% du coût du gardiennage.

Il est proposé de renouveler *la subvention annuelle au Club d'entreprises de Péri-Ouest pour un montant de 7 200 € et au Club Interfaces, pour un montant de 11 000 €.*

3. Digital Aquitaine

Digital Aquitaine est une association régionale regroupant plus de 300 entreprises ainsi que des structures d'appui au numérique, représentant 25 000 salariés. Elle compte 10 salariés permanents. Digital Aquitaine joue un rôle moteur dans la structuration de la filière numérique en Aquitaine en complément de l'action de la Région. Elle favorise la croissance des entreprises en accompagnant les entrepreneurs dans leur activité et en œuvrant pour le déploiement d'un écosystème favorable à la croissance.

Le Grand Périgueux est inscrit dans différentes thématiques traitées par le pôle régional et en lien avec le projet de pôle Vallée Digitale (projet de collaboration, recherche de complémentarité lorsque le pôle sera créé : commerce connecté (Club Commerce Connecté), Intelligence Artificielle et Sciences de la donnée (IA et data Sciences), réalité augmentée et réalité mixte- (Smart4D).

De plus, Digital Aquitaine durant la crise sanitaire s'est porté en relais d'information et de soutien (Participation du Grand Périgueux à des webinaires et retours d'expérience d'entreprises utilisatrices de solutions numériques, envoi de newsletter et de notes de veilles technologiques, Communication sur l'Appel à projets « Places de marché » à laquelle le Grand Périgueux a candidaté, Diffusion à ses adhérents sur le lancement de site www.superigueux-eco.com

Il est proposé de renouveler *l'adhésion annuelle à Digital Aquitaine pour un montant de 6 000 € TTC).*

4. Pays' en Graine

Pays' en Graine a pour objet d'accompagner la mise en œuvre de projets agricoles durables en priorité en Agriculture Biologique. Pour cela, elle coordonne, anime et gère un espace test agricole constitué de lieux tests répartis sur le territoire Périgourdin.

L'objet de cette association est d'accompagner la mise en œuvre de projets agricoles durables, agriculture bio et de permettre aux porteurs de projets agricoles de tester, valider, créer, dans un cadre sécurisé, selon le modèle des couveuses d'entreprises.

Le siège social est fixé à Agrobio à Coursac.

Les objectifs de «Pays' en graine » sont multiples et complémentaires :

- Favoriser l'accès à la formation professionnelle et au transfert de savoir-faire ;
- Assurer la transition nécessaire entre formation et installation ;
- Créer une dynamique territoriale s'appuyant sur des acteurs différents autour des systèmes alimentaires locaux et de l'installation agricole ;
- Sécuriser les parcours d'installation des porteurs de projets agricoles
- Réunir les conditions pour permettre à des porteurs de projets d'entreprendre dans les conditions réelles du métier de chef d'exploitation agricole

- Créer de l'activité et de l'emploi qui génèrent des revenus
- Partager son expérience et ses compétences

Il est proposé d'adhérer à l'association en tant que collectivité territoriale membre du 4^{ème} collège pour *un montant annuel de 10 €*.

5. France Active Aquitaine

France Active (anciennement Aquitaine Active) est une association dont l'objectif est de favoriser le développement et la création d'initiatives économiques créatrices d'emploi.

Il est proposé un partenariat avec le Grand périgéux avec comme objectifs d'agir en faveur :

* de l'insertion des personnes en difficulté au travers de la création d'entreprise et permettre l'accès à la bancarisation dans de bonnes conditions.

* d'accompagner la création et la pérennisation de l'emploi dans les entreprises de l'ESS

* d'accompagner les dynamiques territoriales

Activités 2020 :

Sur le territoire du Grand Périgéux, France Active Aquitaine a :

* collaboré avec la direction de l'Habitat et de la Cohésion sociale, a participé à la création du Pôle de l'économie sociale et solidaire et des cultures urbaines

* accompagné un tiers-lieu culturel à Bourrou qui souhaite permettre la création de lien, de partage et de rencontre sur le territoire rural en favorisant leur installation au travers de leur projet de vie et de leur projet professionnel.

* participé en Dordogne à la Mission d'Accueil et d'Information des Associations (MAIA) qui est un réseau de lieux-ressources et de personnes-ressources qui travaillent ensemble pour accueillir, informer, accompagner, appuyer et développer la vie associative.

* renforcé sa collaboration avec la Maison de l'Emploi du Grand Périgéux afin d'apporter des réponses aux entrepreneurs de TPE, et particulièrement ceux éloignés de l'emploi, ou rencontrant des formes de discrimination aux financements bancaires par le biais du dispositif « Fabrique à Entreprendre ».

Il est proposé de renouveler *la subvention annuelle pour un montant de 3 000€*.

6. Le Grand Réseau Néo-Aquitain des Pépinières d'entreprises (GRAPE)

Depuis 2009, date d'ouverture de la pépinière d'entreprises Cap@cités, l'agglomération est adhérente au RAPE (devenu le GRAPE) afin de bénéficier des échanges d'expériences des pépinières du territoire, d'outils mutualisés (abonnement zoom, BPI), de participer à des actions de communication et de promotion communes (participation à des salons aquitains, site internet, annuaire...), et de bénéficier des programmes de formations entièrement financés par la Région Nouvelle Aquitaine et réservés aux entreprises hébergées en pépinière, aux responsables et aux animateurs de pépinières.

Un programme de formation des équipes des pépinières est organisé et la communication sur les pépinières est également assuré.

Il est proposé de renouveler l'adhésion annuelle au GRAPE pour un montant de 500 €.

7. La Maison de la Nouvelle-Aquitaine

En septembre 2017, le Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine a mis en place la Maison de la Nouvelle-Aquitaine à Paris. Cette association a pour objet le développement, la valorisation et la promotion à Paris, du territoire de la région Nouvelle-Aquitaine, de ses acteurs, de ses activités dans les secteurs économique, touristique, gastronomique, culturel, scientifique et universitaire.

La Maison de la Nouvelle Aquitaine est un outil collectif qui fédère l'ensemble des acteurs territoriaux et socio-économiques néo-aquitains, pour valoriser le développement et le rayonnement des territoires et filières de la région.

Grâce à huit salles de réunion, un hall événementiel et un dispositif permanent de promotion touristique, elle joue un rôle de :

- Centre d'affaires et d'animation économique pour offrir à Paris des services d'hébergement aux entreprises et aux acteurs socio-professionnels du territoire, dans le cadre événementiel, de rencontres ou lors d'organisation d'opérations de promotion et communication.
- Vitrine du tourisme, des savoir-faire, de la culture et activités d'animations événementielles ayant pour but de faire rayonner les destinations et filières d'excellence constituant l'identité de la Nouvelle-Aquitaine,
- Centre de ressources afin de favoriser le développement de la Nouvelle-Aquitaine et de ses projets, auprès des pouvoirs publics, économiques, médiatiques.

Ces prestations sont gratuites pour les collectivités adhérentes et à jour de leur cotisation.

Activités 2020 :

- Évènements attractivité : Opération Osez le Périgord et Opération GO Entrepreneurs en 2021 (report 2020) (mise à disposition gratuite de l'espace entreprise et de la grande salle pour accueillir l'opération dont le Grand Périgueux est partenaire)
- Rencontres-conférences à destination des anciens élèves des grandes écoles et universités de Nouvelle-Aquitaine établis en région parisienne.
- En février, la Dordogne était à l'honneur : excellents retours des visiteurs sur le site tant sur l'exposition que sur les savoir-faire locaux.
- Newsletter envoyée chaque mois auprès de 10 000 contacts
- Webinaires et séminaires en visio-conférence sur le thème de l'attractivité
- Mise à disposition gratuite du centre d'affaires pour le territoire en déplacement sur Paris

Il est proposé de renouveler l'adhésion à la Maison d'Aquitaine et verser une cotisation d'un montant 5 000 euros, montant demandé à toutes les structures intercommunales de plus de 100 000 habitants.

8. Initiatives Périgord

Initiatives Périgord est une association de prêt d'honneur aux créateurs d'entreprises, créée en 1998, dont le but est le soutien à la création d'entreprises en Dordogne en :

- consentant des prêts d'honneur : 11 000 € par projet en moyenne,
- mettant en place un parrainage des créateurs par des chefs d'entreprises confirmés.

Activités 2020 :

Sur notre territoire, 969 000€ ont été accordés en prêts d'honneur à taux zéro à 53 entreprises permettant ainsi la création ou le maintien de 182 emplois.

Il est proposé de renouveler l'adhésion à Initiatives Périgord avec une participation annuelle de 15 300 euros répartis entre une participation de 7 500 euros destiné à abonder le fonds d'intervention, de 7 500 euros pour les frais de fonctionnement et de 300 € pour la cotisation.

9. Périgord Développement

Périgord Développement est une association créée en 2005 pour détecter des projets de développement économique exogènes et l'implantation d'activités économiques en Dordogne notamment par le biais de participation à différents salons nationaux.

Activités 2020 :

Périgord Développement a participé à 4 salons et y assure le rôle d'organisateur tout en coordonnant la participation des différents partenaires de l'agence (EPCI, ...) sous la bannière « Dordogne – Périgord ». Ces salons permettent ainsi un éclairage et une valorisation de l'offre territoriale.

Ces animations ont permis sur notre territoire en 2020 :

- * Reprise et Transfert d'un atelier de maroquinerie (Sanilhac)
- * Création d'une marque cosmétique écologique « cocoricosmetics » (Périgueux)
- * Création d'un centre de médiateur animal et hébergement (St Amand de Vergt)
- * Création d'une franchise « Babychou » (Périgueux)

L'année 2020 a permis également le déploiement de la bourse de l'emploi (Dispositif RESONNE) pour les conjoints des nouveaux collaborateurs arrivants sur notre territoire. Face au COVID, Périgord Développement a participé à la création d'une filière de fabrication de masques de protection. Cette filière locale a été en capacité de produire quotidiennement 20.000 masques.

Les membres de cette structure sont le Conseil régional, le Conseil départemental, les 3 chambres consulaires et 10 structures intercommunales, dont la Communauté d'agglomération Le Grand Périgueux.

Il est proposé de renouveler l'adhésion annuelle pour un montant de 15 000 €, la participation du Grand Périgueux s'alignant ainsi sur la participation du conseil Départemental.

PROPOSITIONS:

STRUCTURE	BASE	MONTANT
Aquitaine Développement	Cotisation	10.000,00 €

Innovation (ADI)		
Club d'entreprise Interface	Subvention	11.000,00 €
Club Entreprise Péri Ouest	Subvention	7.200,00 €
Digital Aquitaine	Adhésion	6.000,00 €
France Active Aquitaine	Subvention	3.000,00 €
GRAPE	Adhésion	500,00 €
Initiative Périgord	Subvention (7500 € pour le fonds d'intervention, 7500 € pour le fonctionnement)	15.000,00 €
Initiative Périgord	Adhésion	300,00 €
Institut du Goût	Subvention	22.000,00 €
Maison de l'Aquitaine	Adhésion	5.000,00 €
Pays en Graine	Adhésion	10,00 €
FRENCH TECH	Subvention	20 000,00 €
Périgord Développement	Adhésion	15.000,00 €
TOTAL		115.010,00 €

Considérant que pour rappel, le Grand Périgueux par une délibération du 17 décembre 2020 a décidé de soutenir pour les années 2021 à 2023, le fonctionnement de l'incubateur « Émergence Périgord » en versant une subvention de 5 000€ à l'association ATIS (porteur juridique de l'incubateur). De même, une délibération en date du 10 décembre 2020 a validé l'adhésion du Grand Périgueux à l'association French Tech Périgord Valley à hauteur de 20 000 euros pour l'année 2021 ainsi qu'une délibération en date du 30 janvier 2021 a validé une subvention de 22 000 euros à l'Institut du goût du Périgord pour les années 2020, 2021, 2022.

Qu'il est donc proposé, pour 2021, d'accorder une participation financière du Grand Périgueux aux différentes associations citées ci-dessus pour un montant total de 120 010 € identique au montant octroyé en 2020.

Que ne sont pas incluses ici les participations au sein d'organismes dédiés chargés de la mise en œuvre de politiques ou de projets communautaires (Mission Locale, Maison de l'Emploi, ...) ou au bénéfice d'animations à caractère économique. Les attributions éventuelles relatives à ces dossiers feront l'objet de délibérations spécifiques.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Décide l'octroi pour l'année 2021 de la contribution financière du Grand Périgueux aux structures citées ;
- Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à la participation financière du Grand Périgueux à ces structures.

Adoptée à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 15/10/2021

Reçu en préfecture le 15/10/2021

DD2021_127

Affiché le

SLOW

ID : 024-200040392-20210930-DD2021_127-DE

Délibération publiée le 15/10/2021

Pour extrait conf

Délibération certifiée exécutoire
à compter du 15/10/2021

Périgueux, le 15/10/2021

Le Président,
Jacques AUZOU

